

DEPARTEMENT DE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE
UNIVERSITE DE LIEGE



CENTRE DE PROCREATION
MEDICALEMENT ASSISTEE
CHR CITADELLE
Boulevard du XII^{ème} de Ligne, 1
B-4000 LIEGE

Tel 04/225 65 75
Fax 04/225 66 57
Web: <http://www.cpma-ulg.be>

INFORMATIONS sur les CONSULTATIONS en LIGNE au CPMA (e-consult)



Conscient de difficultés qu'engendrent les déplacements répétés au CPMA pour les patientes étrangères, nous avons instauré la possibilité de consultations en ligne par mail (e-consult).

Cette démarche est toutefois réservée aux patientes ayant déjà un dossier ouvert au CPMA et ayant déjà réalisé un ou plusieurs traitements dans notre service dont le dernier **depuis moins d'un an** (au-delà de ce délai, il est nécessaire de reprendre un nouveau rendez-vous en consultation).

EN PRATIQUE :

Si vous souhaitez faire appel à ces e-consult dans le cadre d'un nouveau traitement (transfert d'embryons congelés, nouveau schéma de stimulation,...) ou de l'établissement de documents administratifs (en vue d'une adoption par exemple) :

1. Contactez le médecin qui vous suit au CPMA pour formuler votre demande (voir tableau ci-dessous). Si ce dernier estime que votre demande peut être traitée par mail, vous en recevrez confirmation par retour de courriel.

2. Si cette réponse est positive, veuillez acquitter le montant de la consultation par virement bancaire de la somme de **60€** sur le compte

N° de compte : 091-0089830-37

Titulaire : CHU du Sart Tilman, Domaine Universitaire Sart Tilman 4000 LIEGE

Code Bic ou Swift : GKCCBEBB

Code IBAN : BE35 0910 0898 3037

Banque : BELFIUS, Bld Pacheco, 44, 1000 BRUXELLES

Communication en référence : « **CF 4192** » e-consult, suivi de votre nom et prénom.

(Cette référence est indispensable pour pouvoir vous répondre !)

TSVP ►►►

3. Veuillez adresser par mail **la preuve de paiement** (reçu de votre banque ou impression de votre opération bancaire par Internet) à l'adresse mail du médecin consulté (voir tableau ci-dessous).

4. Votre demande d'e-consult sera alors traitée dans les meilleurs délais par votre médecin référent au CPMA. Vous recevrez ces documents sur votre messagerie.

5. Il est indispensable que l'ensemble des examens (sérologies, avis anesthésiste,...) et documents (conventions, accord de décongélation,...) demandés par e-consult soient en possession du CPMA **avant** de débiter un nouveau traitement

Aucun traitement ne sera réalisé si le dossier est incomplet

Il vous est toujours loisible bien sûr de poursuivre votre traitement au travers de consultations classiques dans notre centre. Merci de prendre alors rendez-vous auprès de votre médecin référent au CPMA en téléphonant au +32 4 2256575.

Prof S Perrier d'Hauterive	Sophie.PerrierD'Hauterive@chrcitadelle.be
Dr L Henry	laurie.henry@chrcitadelle.be
Dr V Dechenne	val.dechenne@gmail.com
Dr C Giner	docteurginer@gmail.com
Dr N Hincourt	nadine.hincourt@chrcitadelle.be
Dr A Jacmin	anne.jacmin@chrcitadelle.be
Dr S Legros	docsevleg@yahoo.com